

La souveraineté interne et externe

Par **juriste83**, le **09/10/2011** à **16:51**

Carré de Malberg dans son ouvrage théorie *générale de l'Etat* distingue la souveraineté comme externe et interne a la souveraineté interne il donne une signification positive tandis qu'a l'externe il la considère comme négative sans doute en l'absence de limitation que l'on ne peut trouver au dessus d'elle.

Mais qu'entendait-il par "positive" était elle soumis au droit positif ou bien il considère cette dernière comme "bien".

Ma question peut paraître bête mais le mot lui meme porte a confusion :)

Merci

Par **alex83**, le **09/10/2011** à **19:24**

Bonjour,

Être inscrit depuis longtemps ne dispense pas de dire bonjour et de lire la charte du forum.

Vous ne changez pas vous [smile17].

Par **Chimène dihon**, le **30/08/2016** à **22:36**

Bonsoir a tous j'aimerais bien avoir des explications si non un résumé sur l'intérêt du droit (relation international)

Par **Chimène dihon**, le **30/08/2016** à **22:41**

Je précise que jé suis en licence 1 et je ne comprend pas bien l'intérêt si non l'importance de ce cour j'aimerais une explication pour une meilleur compréhension

Mercie d'avance...

Par **Olivier**, le **30/08/2016** à **23:51**

Bonsoir, et bienvenue sur juristudiant

1°) pouvez vous m'indiquer pourquoi ce message est posté dans un topic vieux de plus de 5 ans et qui n'a rien à voir avec votre question ?

2°) conformément à la charte du forum (elle a 13 ans mais elle s'applique toujours hein...) pourriez vous nous donner vos premiers éléments de réflexion ou des questions plus précises que nous demander de vous faire un résumé d'un sujet excessivement vaste ?

3°) 7 fautes d'orthographe en 5 lignes sur 2 posts ça fait beaucoup, en tant que professionnel du droit je peux vous dire qu'un étudiant de première année qui a des soucis d'orthographe doit faire de gros efforts à ce niveau là. Vous pouvez être un excellent juriste, si vous rédigez un acte ou un jugement avec 50 fautes d'orthographe, les gens vont vous regarder de travers.

Je déplace votre message dans la section "Trou noir" en attendant que vous le mettiez en conformité avec les règles de la charte du forum, nous nous ferons ensuite un plaisir de vous répondre, je n'en doute pas.

Bien à vous.

Par **Camille**, le **31/08/2016** à **00:23**

Bonsoir,

[citation]droit [s][fluo]([/fluo]/s)relation international[s][fluo])/[fluo]/s]/[citation]
(Hormis les réflexions judicieuses d'Olivier) parce que, pour vous, c'est pareil ?

[citation]jé suis en licence 1[/citation]

En licence 1 de quoi ? En archéologie juridique ?

[smile17]

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/08/2016** à **12:51**

Bonjour

Si jamais Chimène dihon ne se manifeste plus, autant supprimer carrément ce sujet dont le premier message laisse lui aussi à désirer.